

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MERCURY

Séance du Mardi 13 Septembre 2022 à 20 heures

L'an deux mille vingt-deux, le treize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MERCURY, légalement convoqué le sept septembre de l'an deux mille vingt-deux s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance publique et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Alain ZOCCOLO.

Étaient présents :

Monsieur le Maire : Alain ZOCCOLO

Mesdames et Messieurs les Adjointes : Michel ROTA, Evelyne MARECHAL ; Yves Dunand, Christiane DEMOND et Jean RACT-GRAS.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Mikael DEVILLE-DUC ; Vincent BOISSON ; Valérie DALBY ; Sabine BOYER ; Catherine REYDET ; Eva SAVOY ; Carine CELCE-LAURENS ; Lisa BOCQUIN ; Nathalie VERRIER ; Sylvie VALLET (arrivée à 20 heures 15) ; Alexandre REVET ; Gérard BESSON ; Ludovic PELLISSIER ; Jean-Noël VIBERT (arrivé à 20 heures 15) et Claude DAL-MOLIN.

Étaient absents et excusés : Monsieur Christophe CARCEY-CADET et Madame Maria-Angela PIFFET GORINI.

Secrétaire de séance : Madame Lisa BOCQUIN

| | | | |
|--|-------------------|----------|-----------------------|
| N/REF : 48-22 OBJET : <u>DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE ECLAIRAGE PUBLIC</u> | Nombre de membres | | Suffrages exprimés |
| | En exercice | Présents | |
| | 23 | 21 | 21 |

La commune de Mercury s'engage à réaliser et à financer des travaux de renouvellement de l'éclairage public dont le montant prévisionnel s'élève à 55.000 € HT sur la première tranche de rénovation du réseau.

A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE:

- SOLLICITER l'aide financière du SDES,
- S'ENGAGER à ne pas commencer les travaux avant la notification de décision d'attribution de la participation financière du SDES,
- S'ENGAGER à rétrocéder au SDES les CEE (Certificats d'Economie d'Energie) associés aux travaux et à signer la convention afférente.

Le Maire,
Alain ZOCCOLO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301548-20220913-D48-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2022